

# Nouveautés du Document Unique Évolution ou révolution ?

Webinaire du 27 septembre 2022 – 45 mn + 15 mn de questions/réponses

# Webinaire du réseau Présanse Paca-Corse



Ce webinaire vous est proposé par le réseau Présanse Paca-Corse, qui regroupe 16 services de prévention et de santé au travail interentreprises de Paca et Corse, œuvrant pour 137 000 entreprises et plus d'1 million de salariés du secteur privé.

Retrouvez leurs coordonnées sur [www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org) (rubrique « Le Réseau »).

**Le contenu de ce webinaire a été réalisé par les services de prévention et de santé au travail AIST83, EXPERTIS et ST Provence**

# Les intervenants en Prévention des Risques Professionnels

---

**Agnès DONAT**

EXPERTIS

**Elodie LEMONNIER**

SANTÉ AU TRAVAIL  
PROVENCE

**Thomas BARTH**

SANTÉ AU TRAVAIL  
PROVENCE

**Véronique LIONS**

AIST 83

**Marie-Hélène GACH**

AISMT 13

**Maxime COLLIN**

AIST 83

# Au programme ...

Présentation des SPST

Le DUERP, qu'est-ce que c'est ?

Pourquoi le DUERP ?

Cadre réglementaire

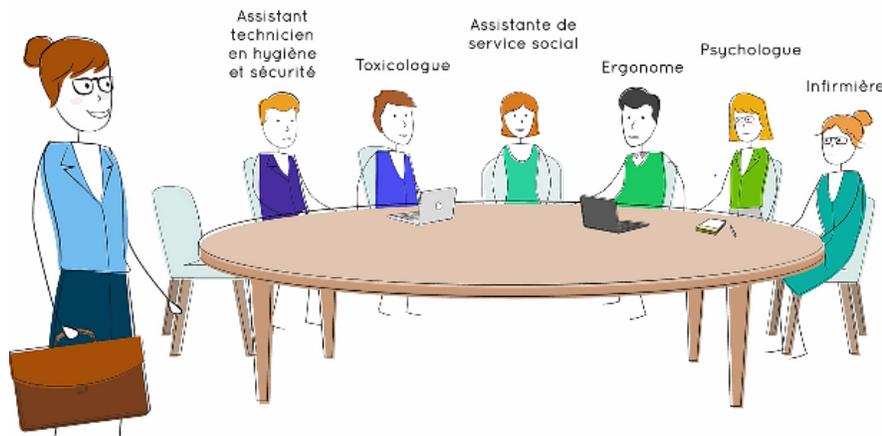
Les grandes étapes



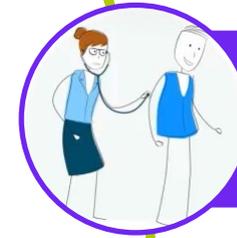
Tout au long de la présentation, les nouveautés applicables seront identifiées en orange !

# SPST – Mais qui sommes-nous ?

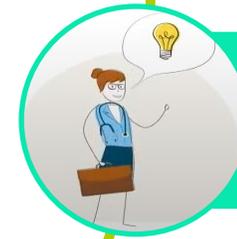
- Association privée à but non lucratif loi 1901
- Équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par le médecin du travail
  - médical prévention
  - technique prévention



L'action de santé au travail en entreprise



La surveillance de l'état de santé



Le conseil aux employeurs et salariés



La traçabilité et veille sanitaire

# Vos Services de Prévention et de Santé au Travail



Évaluation et  
prévention des  
risques  
professionnels

Impact du  
télétravail



Accompagnement



Promotion  
de la santé

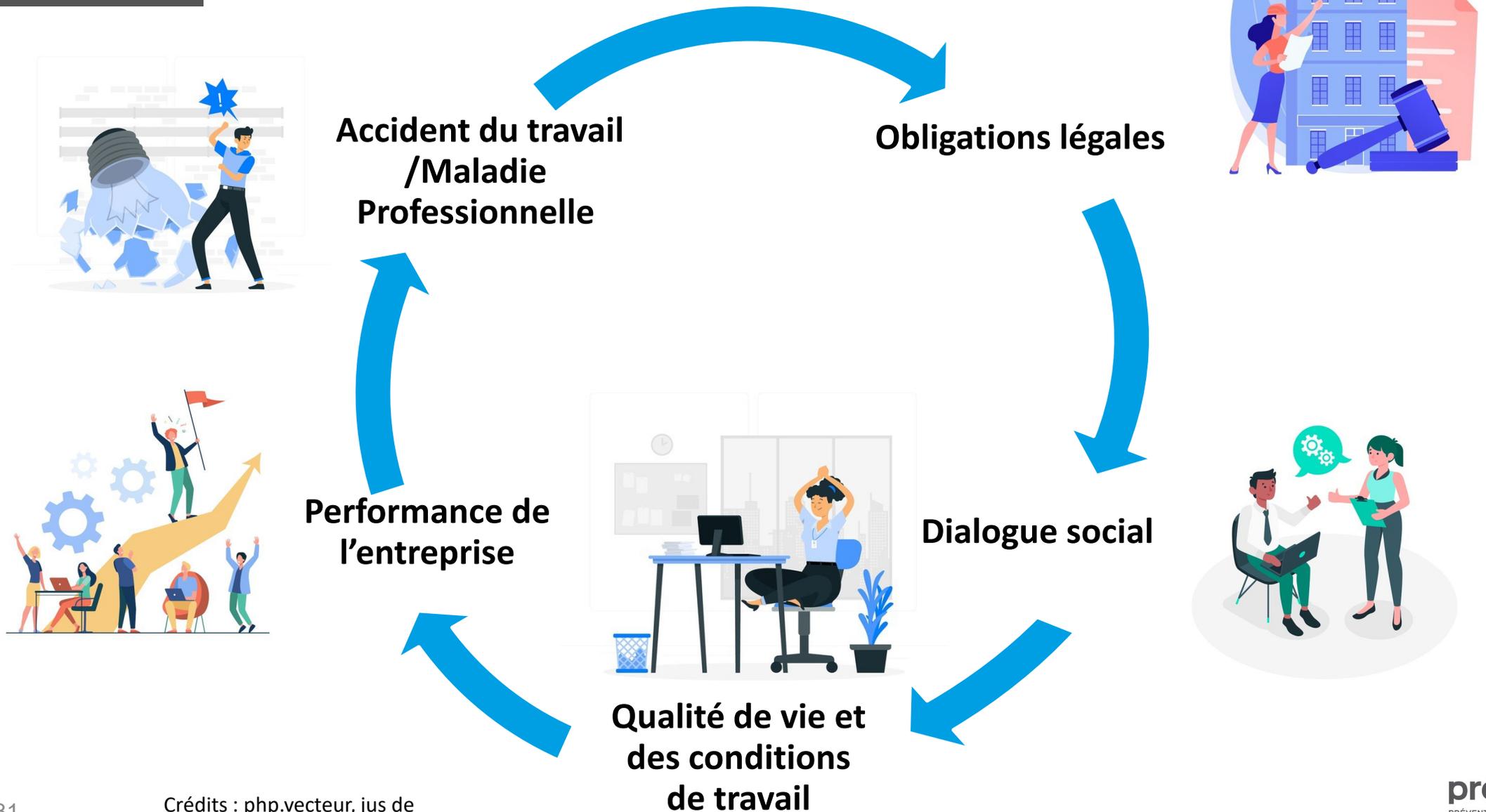
Changements  
organisationnels  
de votre  
entreprise



# DUERP / DU / Document Unique : Quésaco?



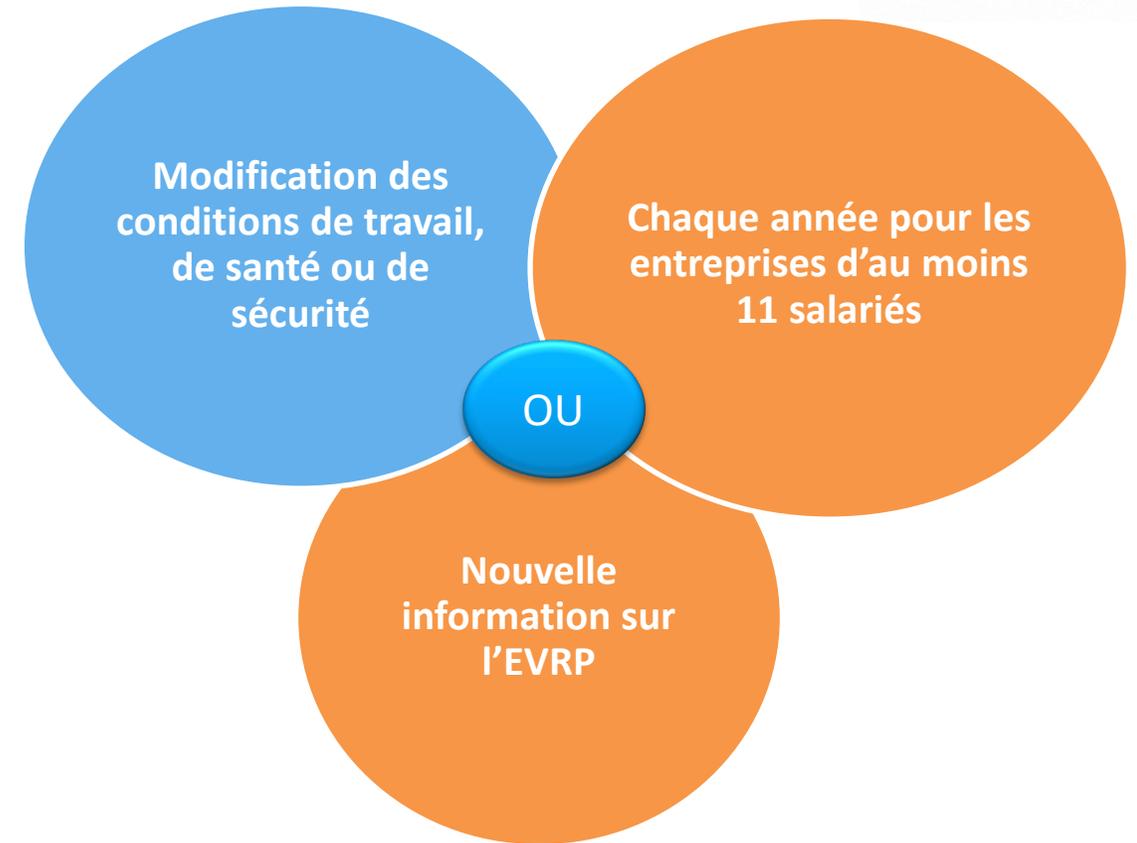
# Et Pourquoi le Document Unique ?



# Cadre réglementaire



- Le Code du travail
  - L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Obligation pour toutes les entreprises
  - À partir de 1 travailleur



**Mise à jour du DUERP**

# Les responsabilités de chacun



## Employeur

- **Prend les mesures nécessaires pour :**
- Assurer la sécurité
- Protéger la santé physique et mentale des travailleurs



## Travailleur

- **Selon les instructions de l'employeur :**
- Prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres personnes en fonction de ses actes ou de ses omissions

# Qui contribue à la réalisation du Document Unique ?



Qui contribue ?

- Référent prévention
- CSE
- SPST



À qui peut on faire appel ?

- IPRP enregistré
- CARSAT, INRS, ANACT
- Organismes et instances des branches professionnelles

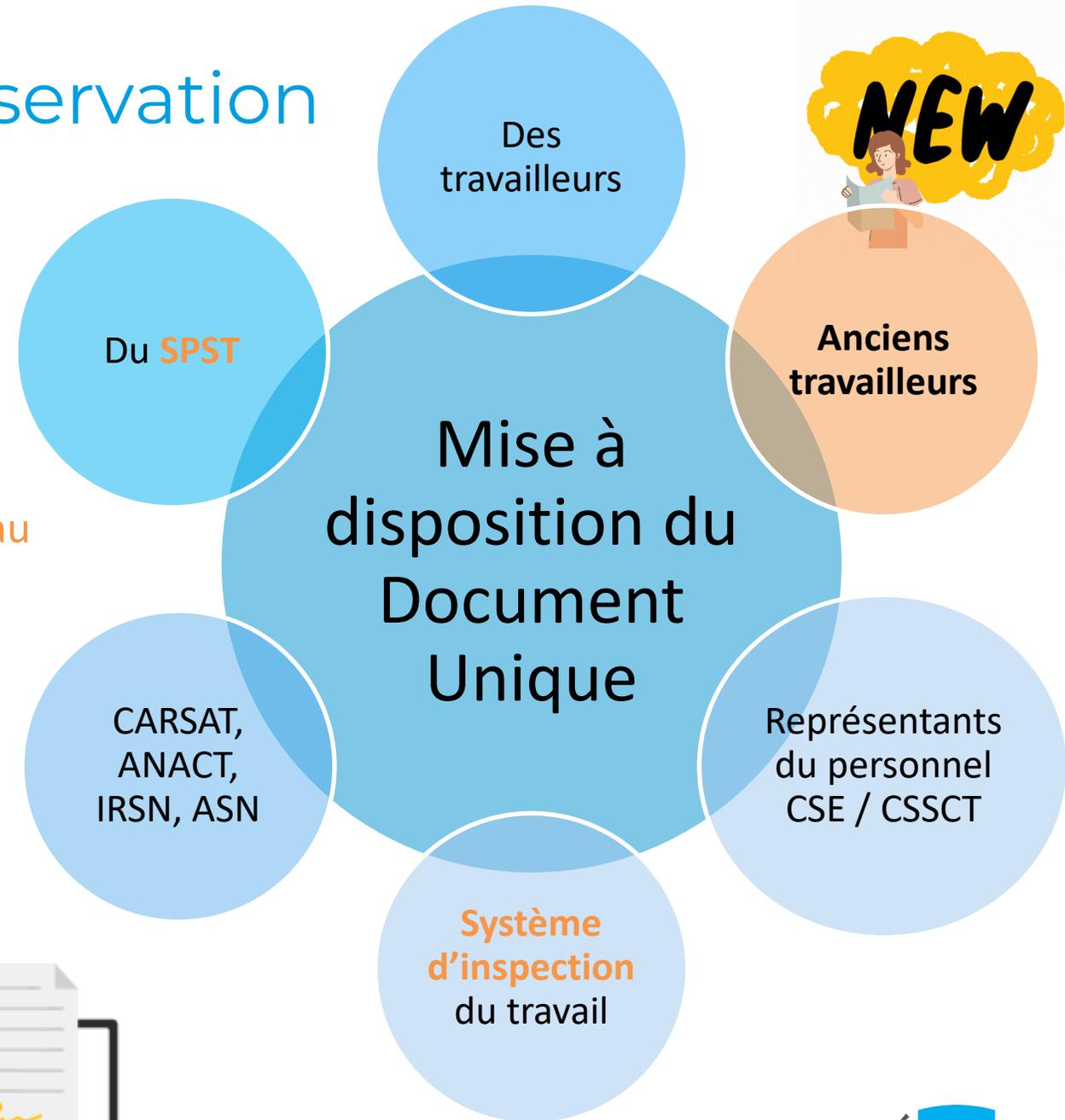


# Mise à disposition et conservation



- Facilement accessible
- Modalités d'accès affichées

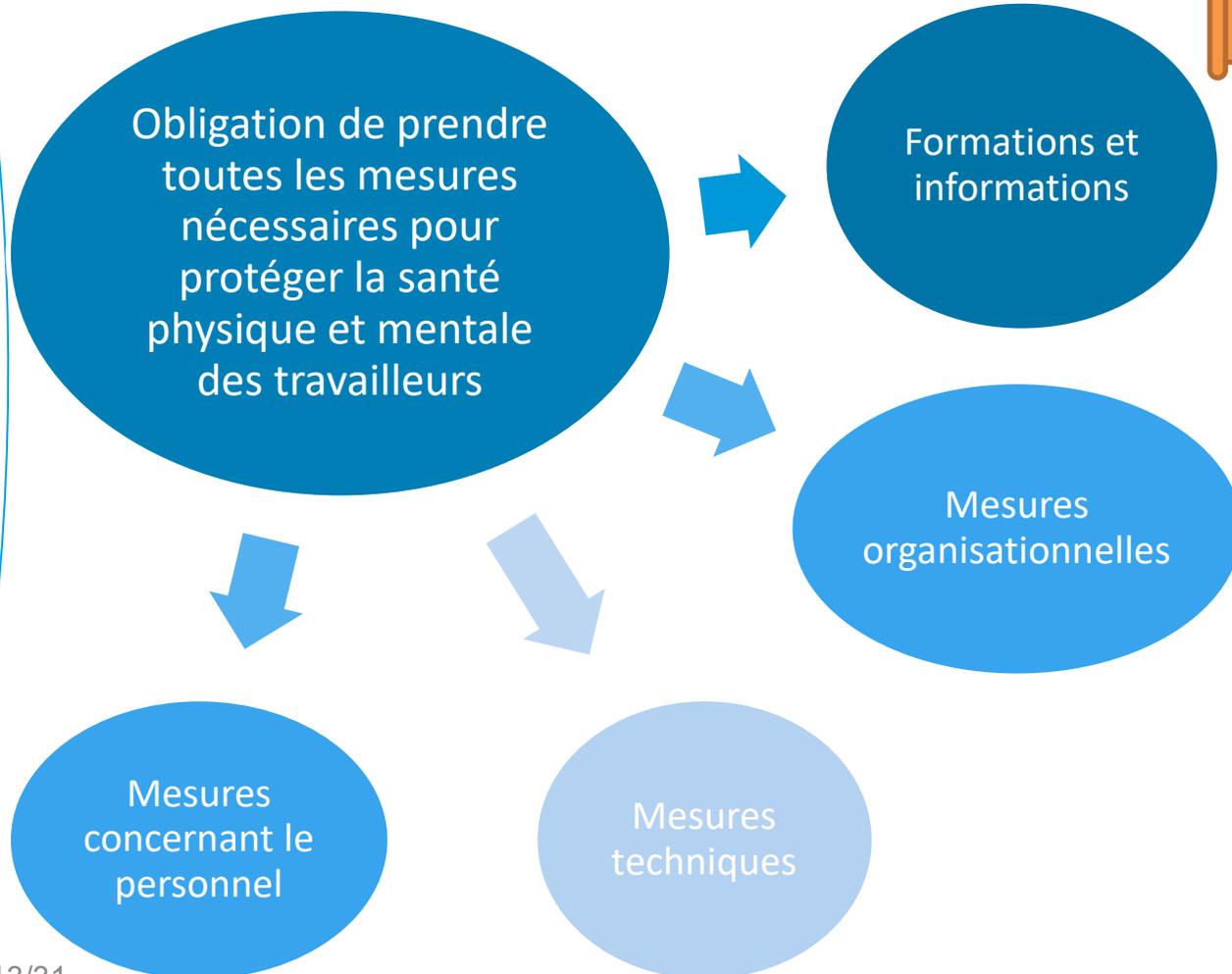
- Transmis au service de prévention et de santé au travail à **chaque mise à jour**
- **Versions antérieures à conserver au moins 40 ans**
- **Dépôt dématérialisé sur un portail numérique géré par les organisations professionnelles d'employeurs**
  - à partir du 01/07/23 et au plus tard le 01/07/24 selon l'effectif



# Les actions de prévention des risques



## Planification des actions de prévention

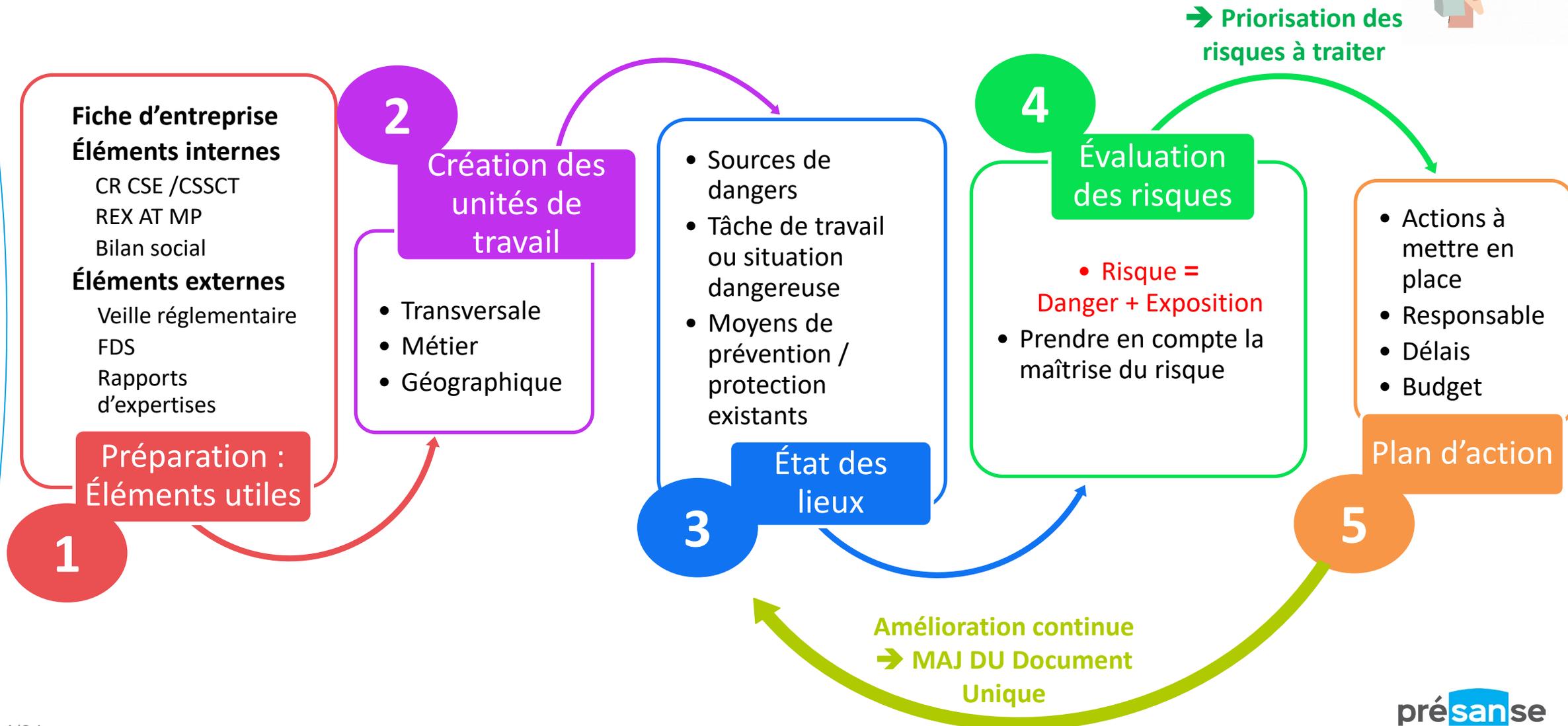


- De 50  
Listing actions de prévention

50 et +  
Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact)

Mise à jour réalisée en même temps que le document unique si nécessaire

# Les GRANDES étapes de la réalisation du DUERP



# Unités de Travail



2

## Unité de travail transversale

- Répertorie les situations dangereuses qui touchent l'ensemble des salariés
  - Incendie – Explosion – Électricité – Circulation ...
  - Salles de pauses et de repas
- Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Intrusion / terrorisme

## Unités de travail par métier

- Ou par groupes de métiers exposés aux mêmes risques
  - Administratifs
  - Commerciaux sur les routes
  - Techniciens de maintenance
  - .....

## Unités de travail par zone géographique

- Zone administrative – open space
- Ateliers
- Salariés mobiles

# Identification des dangers

## ■ Quelques notions :

### Danger

capacité d'un élément à impacter la santé ou la sécurité d'un individu

+

**Exposition** à ce danger

=

### Risque

EXPOSITION à un DANGER potentiel, inhérent à une situation ou a une activité.

Dompage  
immédiat



Dompage  
différé



**Accident  
du travail**  
*possible*

**Maladie  
Professionnelle**  
*possible*

# Identification des dangers

## ■ Repérer les éléments dangereux

- Tâche de travail → Situation dangereuse

## ■ Exemples

- Saisie informatique
  - Posture contraignante
  - Ambiance lumineuse
- Déplacements professionnels
  - Conduite de véhicule
  - Posture contraignante



# Identification des dangers

Les sources de dangers		
Circulation de plain-pied	Agents chimiques dangereux (Produits, émission, déchets)	Electricité
Travail en hauteur	Agents biologiques dont COVID19	Incendie Explosion
Circulation de véhicules	Equipements de travail, machines dangereuses	Rayonnements ionisants / non ionisants
Postures contraignantes	Effondrement et chutes d'objets	Vibrations corps entier / mains et bras
Gestes répétitifs	Ambiance sonore / bruit	Facteurs humains et psychosociaux
Manutentions manuelles	Ambiances thermiques	Travail en extérieur et aux conditions climatiques
Manutentions mécaniques	Ambiance lumineuse / éclairage	Télétravail

Prise en compte des effets combinés des agents chimiques

▪ Circulation de plain-pied



Risque de chute de plain-pied

# Polyexpositions



Décret 2022-395 modifiant  
l'article R4412-6

3

## ■ Définition de l'INRS :

- « expositions simultanées ou séquentielles à des nuisances multiples, par des voies qui peuvent être diverses. Ces nuisances peuvent être chimiques, biologiques, physiques (bruit, vibrations, rayonnement...) ou liées à l'activité physique, auxquelles s'ajoutent l'influence des facteurs organisationnels et psychosociaux, et ce tout au long de la carrière professionnelle »

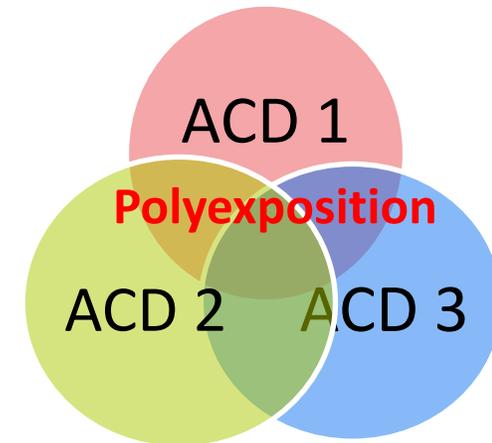
**MAIS...**

## ■ Définition retenue par la loi (décret 2022-395) :

- Conception restrictive de la polyexposition, limitée aux expositions entre plusieurs agents chimiques quelle que soit leur classe (ACD ou non)

## ■ Le décret 2022-395 est venu compléter l'article R4412-6 en y insérant l'alinéa 6 :

- Pour l'évaluation des risques, l'employeur prend en compte, notamment : (...)
  - 6) En cas d'exposition simultanée ou successive à plusieurs agents chimiques, les effets combinés de l'ensemble de ces agents.



➔ **L'employeur doit donc maintenant prendre en compte, les effets combinés d'exposition simultanée ou successive à plusieurs agents chimiques, et non plus séparément.**

# Polyexpositions

- Comment prendre en compte la polyexposition ?
  - Réaliser l'évaluation des risques chimiques lors de l'élaboration de votre DUERP

Réaliser un inventaire des produits chimiques



Déterminer les postes de travail et/ou activités concernées par l'exposition simultanée à plusieurs produits chimiques



Mesurer l'exposition des salariés aux différents produits chimiques



Analyser les effets combinés



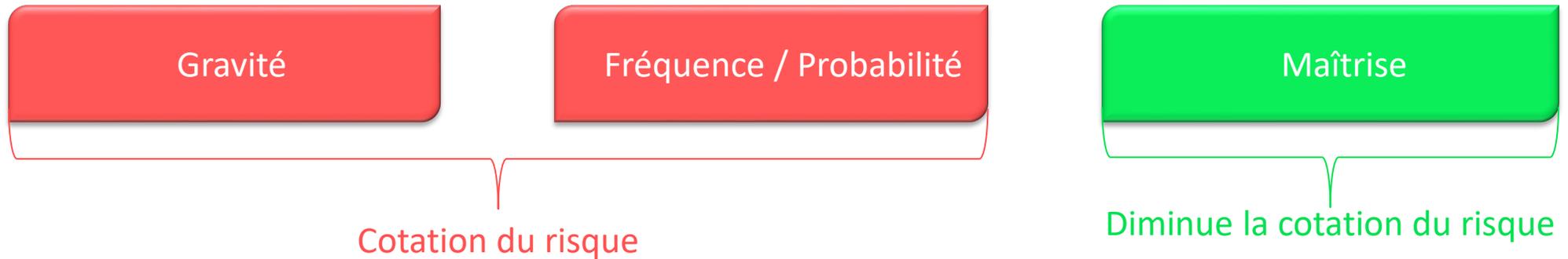
**Altrex Chimie**



- Votre SPST peut vous accompagner

# Évaluer les risques

- 3 critères à prendre en compte :



- Pas de cotation définie :

L'important c'est d'utiliser la même du début de la démarche à la fin de la démarche

- Objectif : hiérarchiser les risques de l'entreprise :

→ Prioriser les actions de prévention du plan d'action

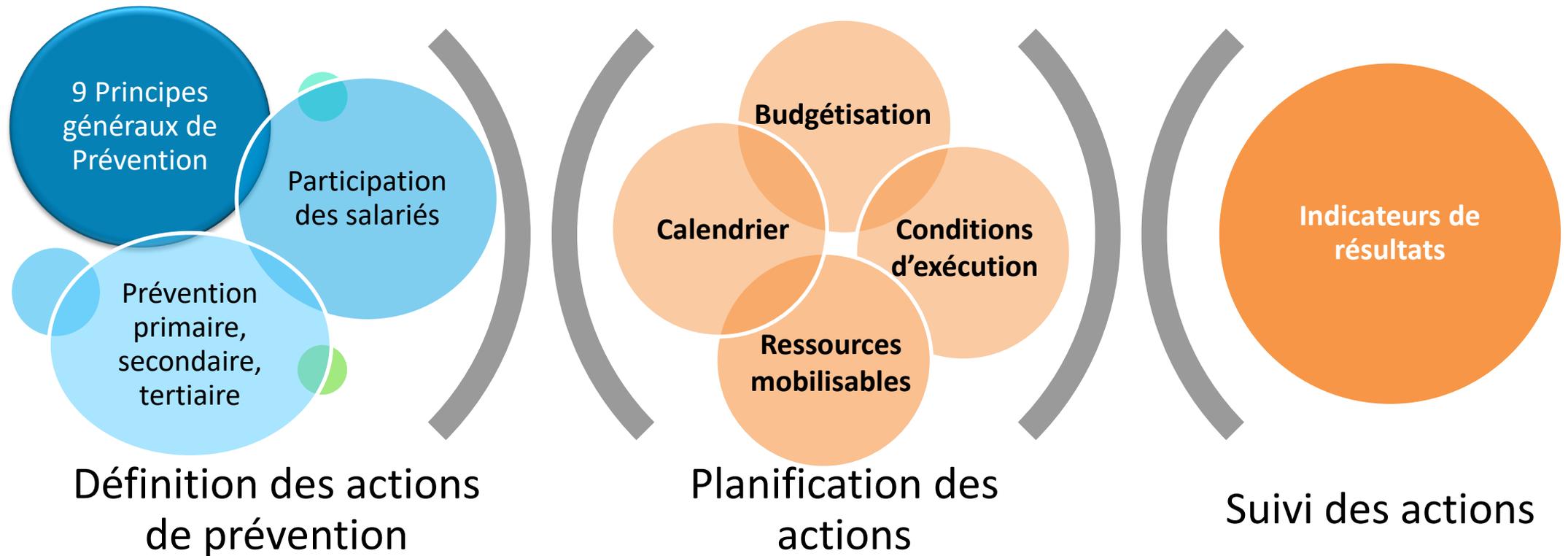
- Votre SPST est là pour vous accompagner !

# Plan d'action annuel



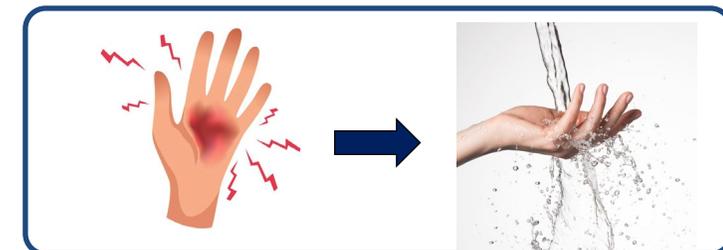
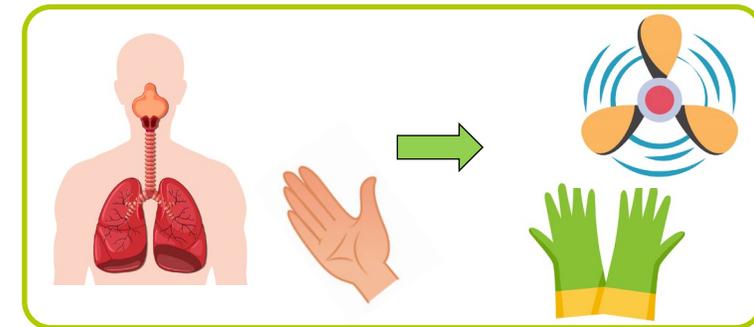
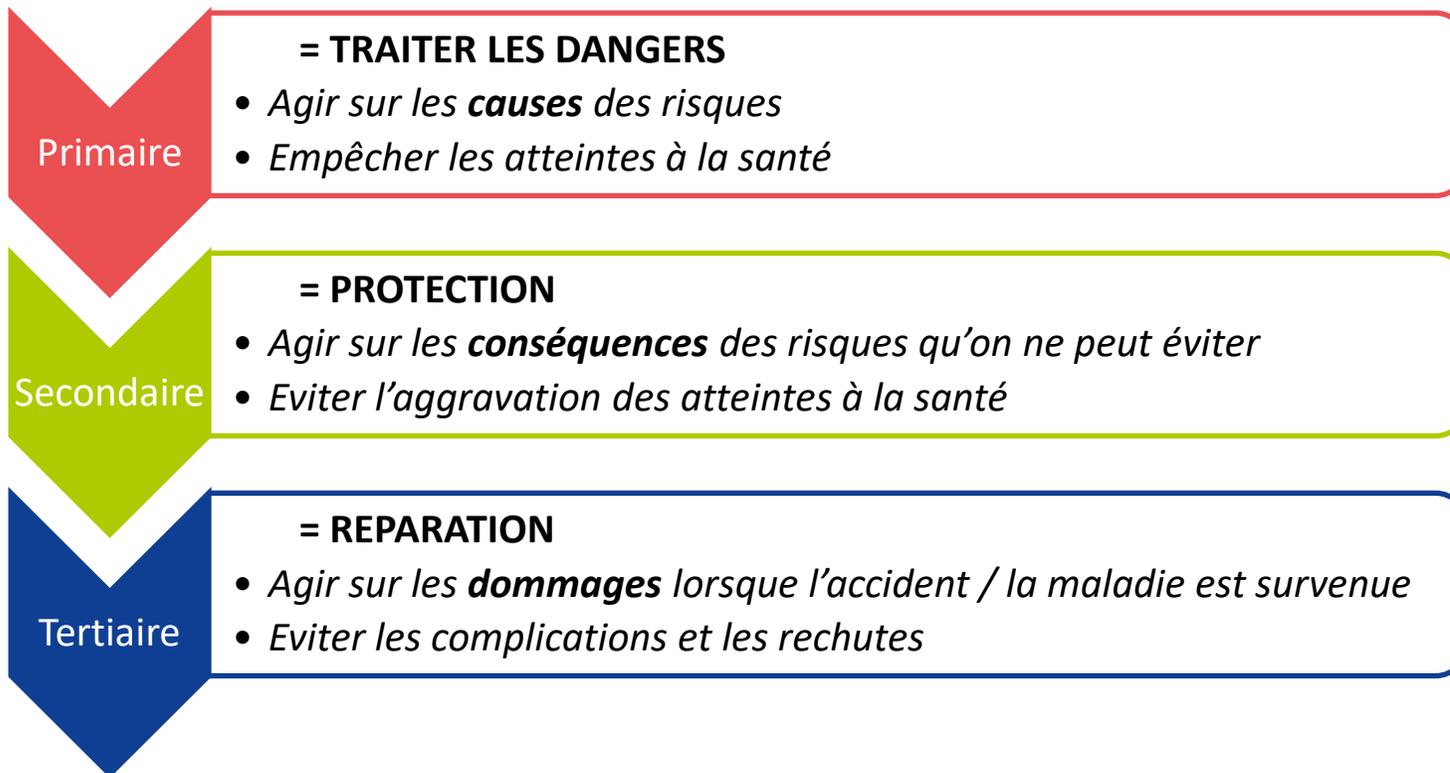
5

- En fonction de l'évaluation des risques



# La PREVENTION des risques, qu'est ce que c'est ?

- Définition de l'OMS : la **PREVENTION** est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps
- 3 niveaux de prévention :



# Les 9 principes généraux de Prévention



Article L4121-2 du code du travail



- Art. L. 4121-3-1

## Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail :

Liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année N+1 (année à venir).

Identifie les ressources de l'entreprise pouvant être mobilisées

Comprend un calendrier de mise en œuvre

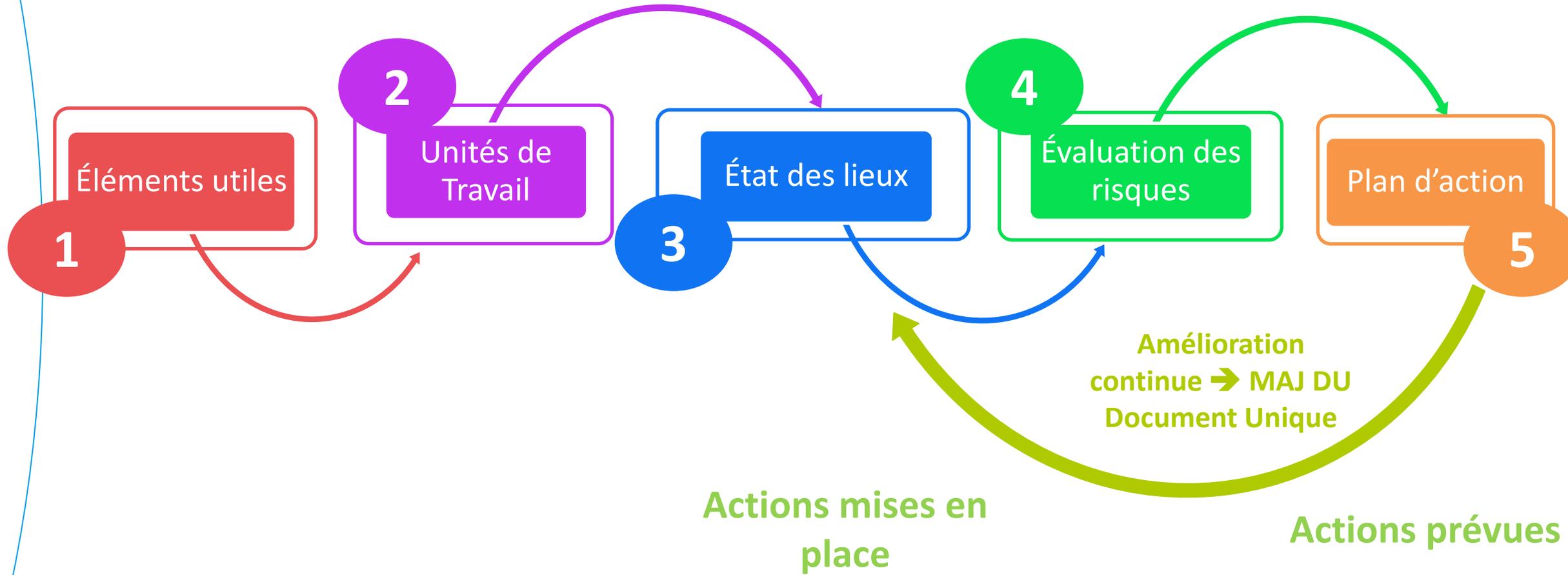
**POUR CHAQUE MESURE :**

Conditions d'exécution

Indicateurs de résultat

Estimation du coût

# Amélioration continue



# Pour vous aider

---

## ■ SPST

- Accompagnement
- Conseils
- Support informatique ou plateforme logicielle

## ■ INRS

- ED840 Évaluation des risques professionnels.
  - Aide au repérage des risques dans les PME-PMI
- OIRA : outil d'évaluation des risques pour les TPE – PME
  - Adapté pour de nombreux secteurs d'activité
- Webinaire **Comment mieux prendre en compte les polyexpositions chimiques ?**
  - <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-274>

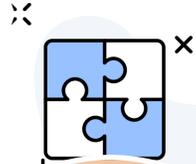


## ■ Organisations professionnelles

# Nouveautés du DUERP : Est-ce une révolution ?



Mise à jour  
annuelle  
11 salariés  
et +



Acteurs SST  
externes à  
l'entreprise



Accès aux  
anciens  
travailleurs



Contribution  
du CSE



Envoi au  
SPST à  
chaque MAJ



Conservation  
40 ans



Plateforme  
dématérialisée



Effets agents  
chimiques  
polyexpositions



QVCT



Listing d'actions  
- 50 salariés



Plan d'action  
avec critère  
50 salariés et +

# Retrouvez replay et support sur notre site web !

- [www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)
- Rubrique « Ressources », filtre « Type de document/Webinaire »

The screenshot displays the 'Ressources' page on the Présanse website. The navigation bar at the top includes 'Présanse Paca-Corse', 'Santé au travail', 'Ressources' (highlighted with a red box), 'Le réseau', 'Actualités', 'Agenda', 'Especi Emploi', and 'Quiz prévention'. The main content area shows 11 results for 'Ressources'. A search filter on the right side is also highlighted with a red box, showing 'Type de document' with 11 results, including 'Webinaire - Replay et support PDF'.

présanse  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Accueil > Ressources

## Ressources

11 résultats

Nombre de résultats: 25

Filtres de recherche

Nouvelle recherche

Recherche libre

Opérateur Et

Public

Employeurs 3

Employeurs et salariés 8

Opérateur Et

Type de document 11

Webinaire - Replay et support PDF 11

Opérateur Et

Date de publication

Replay webinaire "Covid-19 : la vaccination, un outil de prévention efficace"  
Webinaire - Replay et support PDF  
31/1/2022

Replay webinaire "Comment réussir le maintien en emploi de vos salariés ?"  
Webinaire - Replay et support PDF  
13/1/2022

Replay webinaire "Radon, un risque invisible : vous êtes peut-être concerné !"  
Webinaire - Replay et support PDF

Replay webinaire "Comment faire face aux changements du monde du travail ?"  
Webinaire - Replay et support PDF  
18/10/2021

Replay webinaire "Après la crise, revenir au bureau : les risques à anticiper et les solutions"  
Webinaire - Replay et support PDF  
18/10/2021

Replay webinaire "Gestion Covid-19 en entreprise"  
Webinaire - Replay et support PDF  
18/10/2021

Replay webinaire "Chef d'entreprise, pensez à votre santé !"  
Webinaire - Replay et support PDF  
18/10/2021

Replay webinaire "Prévenir les risques psychosociaux pour une meilleure qualité de vie au travail"  
Webinaire - Replay et support PDF

Replay webinaire "Addictions : Informer, Sensibiliser, Prévenir et Aider"  
Webinaire - Replay et support PDF

Le risque routier professionnel  
Webinaire - Replay et support PDF  
20/5/2021

Posez vos questions !

**15 minutes de questions/réponses**

Retrouvez-nous sur    

**présanse**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE**

**[www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)**

*Merci de votre attention !*